

■ **Gestar S.A.**, à Lausanne, opérations fiduciaires (FOSC du 11.01.2002, p. 20). Signature collective à deux, toutefois pas avec un sous-directeur ni avec un fondé de procuration, est conférée à Thévoz Olivier, dont la procuration est éteinte, et Dias Elsa Margarida, du Portugal, à Lutry, tous deux sous-directeurs. Procuration collective, toutefois pas avec un sous-directeur ni un fondé de procuration, est conférée à e Michèle Steuer, de Montreux, à Prilly.

Journal no 6823 du 12.07.2002  
(00567336 / CH-550.0.049.860-4)